

## APPEL DE DOSSIERS 2018-2019

### Programme de bourses de rayonnement « Fonds *alma mater* » Département de géographie

Le Département de géographie de l'Université de Montréal souhaite appuyer les étudiants et étudiantes de cycles supérieurs dans le rayonnement de leurs travaux de recherche. Annuellement, huit bourses de mobilité (quatre au doctorat et quatre à la maîtrise) seront offertes comme aide financière aux frais de transport et de séjour liés à une **participation à un colloque scientifique**. Cette initiative est possible grâce au *Fonds alma mater* du Département de géographie, constitué par les généreuses contributions des diplômés, professeurs, employés et autres amis du Département de géographie.

#### Admissibilité :

- Être étudiant, étudiante inscrit-e au doctorat à l'Université de Montréal
- ou**
- Être étudiant, étudiante inscrit-e à temps plein à la maîtrise;
- Ne pas avoir déjà été titulaire de cette bourse.

#### Conditions :

- Colloque d'une association scientifique reconnue ayant lieu à l'extérieur du Québec ;
- Colloque ayant lieu durant l'année académique en cours (1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019);
- L'étudiant, l'étudiante doit être le premier auteur de la conférence ou de l'affiche présentée.

#### Contenu du dossier de candidature :

- Une courte lettre de justification précisant la date et le lieu précis du voyage, l'intérêt et la pertinence d'une participation à un tel colloque pour le parcours académique de l'étudiant, l'étudiante ainsi que son matricule;
- Une copie de l'abstract soumis ;
- Une preuve de l'acceptation de la soumission par le colloque (peut être envoyé en complément) ;
- Un curriculum vitae ;

#### Critères de sélection :

- L'excellence du dossier académique ;
- L'avancement dans le programme d'études ;
- L'importance du colloque ;
- La qualité du projet présenté.

#### Dépôt du dossier :

- Par courriel, dans un seul fichier format pdf, à [bourses@geog.umontreal.ca](mailto:bourses@geog.umontreal.ca) (maximum 10Mo)

#### Bourses offertes :

750 \$ pour les étudiants, étudiantes au doctorat

300 \$ pour les étudiants, étudiantes à temps plein à la maîtrise

NOTE : La bourse de rayonnement sera versée sur présentation de preuves du voyage.

#### Dates limites :

1<sup>er</sup> décembre 2018

1<sup>er</sup> mars 2019